

# Informations utiles

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale

Québec 

## AUX EXTERNES EN MÉDECINE (PSYCHIATRIE) INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC

### *Responsable de l'externat en psychiatrie (locale et régionale)*

Dre Nadine Gagnon, gérontopsychiatre

### *Service de l'enseignement médical (SEM) au CIUSSS de la Capitale-Nationale*

Local : G-1380 Téléphone du service : 418-663-5146

Adjoint au directeur de l'enseignement et des affaires universitaires - Enseignement : M. Erik Plourde

Courriel Secrétariat du SEM : [ens.medical.ciusscncn@sss.gouv.qc.ca](mailto:ens.medical.ciusscncn@sss.gouv.qc.ca)

Site internet : <https://www.deau-ciusscncn.org/>

### *Salon des externes en médecine à l'IUSMQ*

Local M-0427 ; Poste téléphonique : 4200

Contient un vestiaire, un réfrigérateur, un micro-onde, une cafetière Keurig et quelques places assises.

Vous avez accès à des casiers, apporter à cette fin un cadenas.

Un ordinateur y est disponible également.

### *Clés*

Le secrétariat du Service de l'enseignement médical vous remettra les clés nécessaires à vos déplacements dans l'établissement lors de l'accueil administratif le premier jour du stage.

Vous devez obligatoirement les remettre à la fin de votre stage (boîte au mur à cet effet **au G-1380**) et ce, même si vous revenez en stage à l'IUSMQ plus tard durant l'année.

### *Téléavertisseur*

Vous devrez utiliser le téléavertisseur qui vous est prêté par votre premier milieu de stage au début de votre externat.

Pour le remplacement de la pile, durant les heures de bureau, présentez-vous au secrétariat du Service de l'enseignement médical au local G-1380.

### *Bouton alarme agression*

Un bouton d'alarme agression vous sera remis lors de l'accueil administratif. Vous devrez le porter durant votre stage à l'IUSMQ et le déposer à la fin du quart de travail dans un endroit sécurisé (ex. casier dans le salon des externes). Celui-ci doit demeurer en tout temps à l'IUSMQ pour permettre au système de détecter une pile faible qui doit être remplacée. Des [stations de vérification de pile](#) sont disponibles à différents

endroits dans l'établissement, soit dans les corridors près des locaux K-1160, H-1153, J-0043 et M-0513.

Vous référer à la section [Mesures d'urgence](#) du site internet du Service de l'enseignement médical pour plus d'informations sur l'utilisation des boutons.

Vous devez obligatoirement remettre ce bouton à la fin de votre stage (boîte au mur à cet effet au **G-1380**) et ce, même si vous revenez en stage à l'IUSMQ plus tard durant l'année.

## *Jumelage avec les patrons-superviseurs*

Vous recevrez la liste de jumelage lors de l'accueil administratif ou par courriel.

## *Accès informatiques*

Avant votre entrée en stage, vous recevrez par courriel vos codes informatiques ([pour plus de détails, voir cette page du site internet](#)):

- **Code R03** (parfois appeler compte CITRIX ou Compte réseau), c'est le même lorsque vous êtes en stage au CHU de Québec. Il permet d'ouvrir une session sur les ordinateurs du réseau de la santé lorsque vous êtes dans la région de Québec;
  - o Lors de la première utilisation ou si votre mot de passe a été réinitialisé, le mot de passe temporaire vous sera transmis par courriel avant votre entrée en stage;
  - o Il vous faudra changer le mot de passe lors de votre première utilisation;
  - o Si vous avez oublié votre mot de passe, il faut communiquer avec le Centre d'assistance informatique pour le faire réinitialiser : 418-821-9988.
- Une fois votre session ouverte, vous pouvez ouvrir **l'application CITRIX** (avec votre code R03 et votre mot de passe) pour avoir accès à vos applications;
- Le **SIU** (Système d'information sur l'utilisateur) est le logiciel utilisé à l'IUSMQ pour avoir accès aux dossiers patients électroniques.
  - o Pour y accéder, votre identifiant est votre code R03, puis le mot de passe à utiliser la première fois est siu12345;
  - o Vous devez changer le mot de passe par défaut lors de votre première utilisation;
  - o Si votre code SIU ne fonctionne pas, contacter le service de l'enseignement médical 418-663-5146.
- **BVI CHU** de Québec est votre « portail » vers les applications du CHU de Québec, à partir de postes informatiques à l'IUSMQ. Il permet notamment d'avoir accès à l'application **Cristal-Net** (dossiers patients électroniques au CHU).
  - o Vous rendre à l'adresse <https://bviotp.chudequebec.ca/>;
  - o Votre identifiant est votre code R03. Le mot de passe à utiliser est celui que vous avez reçu par courriel ou si vous l'avez déjà changé, votre mot de passe personnel;
  - o Si cela ne fonctionne pas, vous pouvez tenter avec le mot de passe générique suivant Ab345678 ou Ab345678\* ;
  - o Pour la procédure de connexion au BVI du CHU, suivre ce lien

[https://citrixweb.chudequebec.ca/files/client\\_citrix.pdf](https://citrixweb.chudequebec.ca/files/client_citrix.pdf);

- En cas de difficultés, contacter le service de l'enseignement médical 418-663-5146.

TRUC : afin que les mises à jour de votre compte s'effectuent (pour vos accès aux applications), il peut être utile de REDÉMARRER l'ordinateur avant d'ouvrir votre session.

Prendre note que l'utilisation des postes informatiques est à titre professionnel. Il est possible pour le Service informatique de connaître l'utilisation que vous en ferez.

## *Réseau sans-fil (Wi-Fi)*

Le réseau sans fil EDUROAM (même que celui de l'Université Laval) est disponible au Centre de recherche CERVO et à l'IUSMQ dans les endroits couverts par le réseau sans fil. Pour plus d'informations, procédures et support, vous référez au <https://www.dti.ulaval.ca/connexion-au-reseau-de-lul/reseau-sans-fil>. Vous devez utiliser votre identifiant de l'Université Laval pour vous connecter.

## *Cours théoriques aux externes juniors en médecine en stage obligatoire*

L'horaire des cours théoriques donnés en ligne (via TEAMS ou WEBEX) dans le cadre du stage en psychiatrie MED-3503 est disponible sur le site du stage sur [monPortail ENA](#), section *Activités d'enseignement communes*. Les liens web pour vous y connecter y sont également.

Vous y trouverez aussi plusieurs modules et cours en auto-apprentissage. Il est de votre responsabilité de les visionner avant la fin de votre stage. Svp débiter par le visionnement du cours *Technique de l'entrevue et séméiologie*.

## *Sismothérapie*

Les externes qui désirent assister à une séance d'ECT doivent contacter le Bloc au 418-663-5090 ou 418-663-5000 poste 26091.

Mentionner la date où vous souhaitez faire l'observation. S'il y a déjà trop d'étudiants ce jour-là, l'infirmière va vous proposer une autre date.

Les séances de sismothérapie ont lieu tous les matins à l'exception du mardi.

## *Documentation sur l'examen psychiatrique*

Le chapitre 3 intitulé « Examen psychiatrique » tiré du manuel « Psychiatrie clinique – Approche bio-psycho-sociale » est mis à votre disposition sur le site monPortail de l'Université Laval, dans la section du stage d'externat en psychiatrie.

## *Bibliothèque*

La bibliothèque fournit un accès aux plus récentes collections spécialisées : <https://www.deau-ciusscn.org/bibliotheque>.

Il est situé au J-1639. Les heures régulières d'ouverture sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi. Il est fermé les jours fériés.

## *Observation directe (APC 1)*

Pendant votre stage, vous aurez à effectuer une observation directe. La grille est accessible dans l'intranet de la Faculté de médecine. Depuis septembre 2019, l'APC 1 se fait en ligne.

## *Clini-folio*

À la mi-stage, vous devrez faire imprimer votre CLINI-FOLIO et le remettre à votre superviseur.

## *Fiches d'évaluation*

Les évaluations (mi-stage et fin de stage) doivent être complétées par votre superviseur via l'intranet de la Faculté de médecine.

## *Test formatif à la fin du stage*

Vous aurez un test formatif à effectuer à la fin de votre stage, soit dans la dernière semaine. Pour ce faire, vous recevrez de la Faculté de médecine un code d'accès. Vous pourrez utiliser l'ordinateur au salon des externes, les postes libre-service à la bibliothèque ou le faire à la maison.

## *La garde (stage psychiatrie obligatoire d'externat junior)*

La garde s'effectue à l'**urgence psychiatrique de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus**.

- En semaine : **17 h à 24 h**
- Fin de semaine et congé férié : **8 h à 22 h** (ces gardes comptent pour deux)

La liste de garde se fait via une **rencontre virtuelle TEAMS le vendredi midi précédant l'accueil**. Le lien TEAMS ainsi que le canevas de la liste de garde vous sera transmis par courriel 1-2 semaine avant le début du stage :

- Nommer un responsable qui téléchargera le canevas de la liste de garde, la complètera et la transmettra au Secrétariat de l'enseignement médical par courriel (avant 14h00 le vendredi précédant l'accueil);
- Y indiquer les noms complets des externes (prénoms et noms);
- Transmettre la liste en format Excel;
- Toutes les plages du calendrier devront être comblées;
- Chaque externe devra faire au maximum huit gardes;
- Lorsque le nombre d'externes dans un milieu donné ne permet pas de couvrir toutes les gardes, il y aura des périodes vacantes (des trous) dans la liste de garde.

Notez **qu'aucun changement de garde ne sera autorisé**. L'horaire établi au début du stage devra être respecté, à moins d'un imprévu majeur (maladie, décès).

Si absence, l'externe doit se trouver lui-même un remplaçant et il doit avertir :

- Téléphoniste du CHU de Québec : **418 525-4444, faire le 0**

- Urgence psychiatrique de l'HEJ du CHU de Québec : **418 525-4444, poste 65976**
- Département de psychiatrie de l'HEJ du CHU de Québec : **418 525-4444, poste 65769**
- Secrétariat de l'enseignement médical : **418 663-5146**

**La garde est obligatoire** et une absence non motivée pourrait avoir des conséquences à l'évaluation de l'externe. De plus, l'externe ne peut quitter avant l'heure prévue pour la fin de sa garde.

Pour plus de détails sur la garde, visitez [monPortail](#), Stage en psychiatrie (externat) MED-3505 / section Modalités de fonctionnement

**IMPORTANT** : À votre arrivée à l'urgence psychiatrique, vous devrez vous procurer un bouton d'alarme agression et le porter sur vous tout au long de votre garde. Lorsque vous aurez terminé votre garde, vous devrez le remettre à l'endroit désigné avant de quitter.

### *Repas durant la garde (à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus)*

L'externe en psychiatrie bénéficie de la gratuité des repas lors des gardes.

Voir les détails et la procédure de remboursement [sur cette page](#).

### *Stationnement pendant la garde (à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus)*

L'externe de garde devra utiliser le stationnement « **visiteurs** » situé sur la 18e Rue, en face de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, selon les tarifs en vigueur au CHU de Québec.

Veillez prendre note qu'il n'y a aucune gratuité de stationnement lors de vos gardes.

### *Accessibilité à d'autres expositions cliniques*

Dans le cadre de votre stage, vous aurez la possibilité d'accéder à d'autres expositions cliniques. Pour ce faire vous devrez en faire la demande **par courriel** à [ens.medical.ciusscn@sss.qouv.qc.ca](mailto:ens.medical.ciusscn@sss.qouv.qc.ca). Votre demande sera acheminée aux personnes concernées.

- Clinique des premières psychoses (Clinique Notre-Dame des Victoires)
- Déficience intellectuelle avec psychopathologie (G-2200, L-6200)
- Gérontopsychiatrie (K-2100/L-2200)
- Psychiatrie légale
- Psychiatrie périnatale
- Troubles affectifs et de l'humeur (K-4100)
- Troubles psychotiques – Suivi intensif dans le milieu (SIM)
- Troubles psychotiques – Traitement intensif bref à domicile (TIBD)
- Troubles psychotiques sévères (J2000, J-3000/K-3100, L-5300)
- Troubles sévères de personnalité (J-4000)

### *Correspondance électronique*

Toute correspondance provenant du Service de l'enseignement médical sera acheminée via votre adresse électronique [ulaval.ca](mailto:ulaval.ca). Il est de votre responsabilité d'activer votre compte et de prendre vos messages régulièrement.

Nous vous demandons d'ajouter notre adresse courriel [ens.medical.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:ens.medical.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca) à votre liste de contacts pour éviter que nos courriels soient catégorisés par votre navigateur comme courriels indésirables.

### *Absences (maladie, vacances)*

L'externe qui doit s'absenter devra aviser son patron-superviseur et le secrétariat du Service de l'enseignement médical. S'il s'agit d'une absence maladie de 3 jours et plus, il devra fournir un billet médical au secrétariat du bureau de l'externat de l'Université Laval.

### *Fin de stage*

La dernière journée de votre stage à l'IUSMQ, **vous devrez remettre** au secrétariat du Service de l'enseignement médical, **au local G-1380** :

- **Clés**
- **Bouton d'alarme agression**
- **Carte d'identité** (s'il s'agit de votre dernier stage d'externat au CIUSSS de la Capitale-Nationale)

Dans la situation le secrétariat du Service de l'enseignement médical serait fermé, remettre ces effets dans la boîte à cet effet près de la porte du G-1380.